



Aménager une traverse d'agglomération sur route départementale

Département de la Vienne

Direction des Routes

Contactez la subdivision
de votre secteur

(voir contacts en fin de fiche)

(voir carte en annexe)

Définition et enjeux publics

La sécurisation des infrastructures est une demande fréquente des élus locaux. Aussi, les traverses d'agglomération posent un certain nombre de problèmes tant pour les habitants des communes concernées que pour les usagers de la route. L'aménagement d'une traverse en agglomération doit organiser l'espace pour améliorer le confort et la sécurité de tous en conciliant les différents usages. Les enjeux sont multiples : sécurité, accessibilité, qualité de vie, développement durable.

Les bénéficiaires

Communes et EPCI

Les opérations concernées

- Tout projet d'aménagement en agglomération situé sur le réseau départemental

L'accompagnement proposé

- En amont des projets, conseil à l'élaboration des aménagements sur route départementale

Les niveaux d'intervention possibles

Lancement de la réflexion

- Prise de contact / 1^{er} entretien
- Conseil technique d'ordre général

Définition et formalisation du besoin

- Visite sur site
- Conseil sur les actions à mener, les étapes du projet, les procédures à suivre
- Identification des acteurs et des compétences à mobiliser pour réaliser le projet

Accompagnement ciblé

- Conseil sur l'approche globale des aménagements pressentis
- Aide à l'appréciation des enjeux de sécurité routière
- Présence éventuelle aux réunions
- Conseil technique sur l'élaboration du projet par le maître d'œuvre

- Validation du projet d'aménagement - rédaction des autorisations de voirie correspondantes (accord technique)
- Information sur la mobilisation des crédits de l'Etat au titre des amendes de police

Les guides de référence

- Règlement de voirie départementale
- Guides de conception routière et des recommandations techniques du CEREMA

Contacts

Subdivision de Loudun

05 49 22 78 58

dr-subdi-loudun@departement86.fr

Subdivision de Châtelleraut

05 49 85 35 79

dr-subdi-chatelleraut@
departement86.fr

Subdivision de Poitiers-Futuroscope

05 49 49 64 64

dr-subdi-poitiers@departement86.fr

Subdivision de Montmorillon

05 49 83 80 80

dr-subdi-montmorillon@
departement86.fr

Subdivision de l'Isle-Jourdain

05 49 55 59 40

dr-subdi-lislejourdain@
departement86.fr